

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ASSOMPTION

**AVIS PUBLIC**  
**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT VÉRIFICATEUR**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Charlemagne, que lors de la séance ordinaire qui sera tenue le mardi 10 juin 2025 à 19h00, la trésorière déposera le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (RLRQ., c. C-19)*.

Donné à Charlemagne ce 2 juin 2025



Virginie Riopelle  
Directrice générale adjointe et greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 2 juin 2025, et que j’ai affiché l’avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l’hôtel de ville à l’endroit réservé à cette fin, le 2 juin 2025.

Donné à Charlemagne ce 2 juin 2025



Virginie Riopelle  
Directrice générale adjointe et greffière